

Commentaire sur les comptes annuels 2025

Comparaison générale avec l'année précédente

Swiss Olympic a clôturé l'année 2025 avec une perte d'environ **3,166 millions de francs** - avant modification du capital de l'organisation. Les comptes 2025 affichent donc une dégradation d'environ 1,8 million de francs par rapport à l'année précédente.

Au total, Swiss Olympic a encaissé un montant de **121,4 millions de francs**, soit **7,9 millions de francs de moins** que l'année précédente. Les recettes provenaient principalement de la Confédération (54,7 millions de francs), de la Fondation suisse pour l'encouragement du sport (62,7 millions de francs) et de ses propres livraisons et prestations (3,9 millions de francs).

En 2025, Swiss Olympic a versé **89,1 millions de francs** aux fédérations sportives, aux organisations partenaires et aux écoles de sport. Sur ce montant, la Confédération a pris en charge 46,3 millions de francs. La Fondation suisse pour l'encouragement du sport a apporté une contribution de 40,4 millions de francs, ce qui a nécessité un prélèvement de 2,4 millions de francs sur le capital de Swiss Olympic. Cela représente près de **2,7 millions de plus que l'année précédente, soit une augmentation de 3 pour cent.**

6,0 millions de francs ont été versés à des projets de promotion spéciaux de la Fondation suisse pour l'encouragement du sport. **13,2 millions de francs** ont été consacrés à des projets de redynamisation. La Fondation de l'Aide Sportive Suisse a reçu plus de **8 millions de francs** en 2025.

Les frais de personnel de Swiss Olympic ont diminué de **1,8 million de francs** au cours de l'exercice 2025, pour s'établir à 13,5 millions de francs au total. Fin 2025, **103 personnes** (87,3 postes à temps plein) travaillaient au sein de Swiss Olympic. Une partie de ces collaboratrices et collaborateurs étaient engagés pour une durée déterminée - par exemple pour les projets de redynamisation ou le projet «Éthique dans le sport». Des frais de personnel supplémentaires à hauteur de 800'000 francs ont été occasionnés en 2024 par l'engagement de spécialistes externes dans le cadre du transfert de la Chambre disciplinaire du sport suisse à la Fondation Tribunal du sport suisse. Durant l'année en cours, les congés et les heures supplémentaires ont été réduits, alors qu'ils s'étaient encore accumulés en 2024.

Les charges d'exploitation se situent globalement à un niveau similaire à celui de l'année précédente. Alors que les économies prévues sont déjà visibles au niveau des charges d'exploitation, notamment dans le domaine de la communication, les coûts de conseil en gestion d'entreprise ont augmenté. Cette hausse est en grande partie due aux projets de redynamisation de Swiss Olympic.

Grâce à l'évolution positive des marchés financiers, Swiss Olympic a pu réaliser une **plus-value de près de 1,4 million de francs** grâce aux intérêts et aux investissements.

Si Swiss Olympic n'utilise pas toutes les contributions financières de la Fondation pour l'encouragement du sport, le montant restant est affecté au capital du fonds conformément à la convention de prestations. En revanche, si les dépenses sont plus élevées, le montant supplémentaire nécessaire est prélevé sur le fonds. En 2025, cela a entraîné une **sortie d'environ 4,7 millions de francs.**

BILAN

Variation du capital

Capital de l'organisation	État 1.1.2025	Affectations	Transfert Transferts	Utilisation	interne Résultat annuel	Total Variation	État 31.12.2025
Capital lié	33'234'524	1'068'638	-	-5'861'495	-	-4'792'856	28'441'668
Immobilisations financières à long terme de Swiss Olympic	17'695'294	1'068'638	-	-135'433	-	933'206	18'628'500
Promotion des fédérations	10'114'971	-	130'000	-3'381'705	-	-3'251'705	6'863'266
Association Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2038	5'294'259	-	-	-2'344'358	-	-2'344'358	2'949'902
Stratégie 2022ss	130'000	-	-130'000	-	-	-130'000	-
Capital libre	14'262'307	-	-	-	1'626'678	1'626'678	15'888'985
Capital total de l'organisation	47'496'831	1'068'638	-	-5'861'495	1'626'678	-3'166'179	44'330'653

Immobilisations financières à long terme

L'affectation aux immobilisations financières à long terme correspond aux produits nets issus des placements au cours de l'exercice, ainsi qu'aux plus-values réalisées et non réalisées qui ont été affectées aux actifs immobilisés.

Promotion des fédérations

Ces fonds ont permis d'effectuer des paiements aux fédérations sportives qui ne pouvaient pas être couverts par des recettes ordinaires d'une valeur de 2,4 millions de francs. Il s'agissait avant tout de:

- Mesures de promotion pour les jeunes sportifs et les sportifs d'élite: **1'596'590 francs**
- Mesures en vue des Jeux Olympiques: **411'000 francs**
- Frais de fonctionnement de la CISIN: **278'010 francs**
- Fondation Tribunal du sport suisse: **650'505 francs**
- Soutien de la candidature pour les Championnats européens 2030: **348'205 francs**

Association Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2038

Lors du Parlement du sport extraordinaire du 23 mai 2024, il a été décidé de mettre à disposition de l'association «Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2038 en Suisse» un total de 6,7 millions de francs pour les démarches relatives aux Jeux Olympiques. Une partie de cette somme a déjà été versée. Fin 2025, l'association dispose encore de **2,9 millions de francs**.

Projet stratégique à partir de 2022 («Stratégie pour 2022 et les années suivantes»)

Les 130'000 CHF restants sont dégagés de leur affectation initiale, à savoir la stratégie 2022 et au-delà, et réaffectés au soutien à l'association.

Ittigen, mars 2026

Andreas Wenger
Responsable Département Services

Alain Meuwly
Responsable Finances et Personnel